

Uuo



POST TENEBRAS LUX

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire de la commune de Vernier

Du 13 juillet 1960

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu l'opportunité de donner un nom au tronçon de la route de Grande Ceinture qui reliera le pont Butin à la route de Vernier (pont de l'Ecu);

vu la lettre du 9 juin 1960 de l'administration municipale proposant de donner à cette artère le nom d'avenue de l'Ain;

vu le préavis favorable du service des archives d'Etat en date du 5 juillet 1960;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931,

ARRÊTE :

Il est donné le nom d'avenue de l'Ain, à la future artère qui reliera le Pont-Butin à la route de Vernier (pont de l'Ecu).

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vigueur pour le tronçon qui dessert le nouvel immeuble de la société immobilière Afre-Salève.

Communiqué à :

| | |
|----------|-------|
| Travaux | 8 ex. |
| Sautier | 1 ex. |
| Archives | 1 ex. |

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :

F. Combel

